RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Arrêté du 29 NOV. 2021
portant composition du comité technique spécial de service de la direction générale de l'alimentation

Le directeur général de l'alimentation,

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 27 juin 2011 portant institution des comités techniques au ministère chargé de l'agriculture ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats pour le comité technique spécial de service de la direction générale de l'alimentation ;

Arrête

Article 1er

La composition du comité technique spécial de service de la direction générale de l'alimentation est fixée comme suit :

Titulaires	Suppléants
Mme Camille HOSTIOU (CFDT)	Mme Carole FOULON (CFDT)
M Richard BORDEAU (CDFT)	M GEOFFROY Etienne (CFDT)
Mme Isabelle GUERRY (AT)	M Jacky LABORIEUX (AT)
Mme Françoise KREMER (AT)	Mme Camille PINEAU (AT)
M Patrice CHASSET (FO)	Mme Stéphanie DARNAL(FO)
M Laurence RUDLOFF(FO)	Mme Vidjéalatchoumy KAMALANADHAN (FO)
Mme Mathilde LEYGNAC (FSU)	Mme Nicole ENGEL (FSU)

Article 2

L'arrêté du 10 septembre 2019 portant composition du comité technique spécial de service de la direction générale de l'alimentation est abrogé.

Article 3

Le directeur général de l'alimentation est responsable de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 29 NOV. 2021

Le directeur général de l'alimentation

Bruno FERREIRA